



Mars 2023 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Dispositif 2023 de lutte contre les feux de forêt



Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, accompagné de 3 ministres, s'est rendu en Gironde le 11 avril pour présenter le dispositif national 2023 de lutte contre les feux de forêt et annoncer des moyens humains et matériels supplémentaires. Le dispositif aérien sera renforcé de façon inédite.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/3UtwPGk>

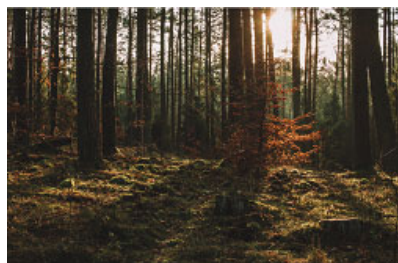
Des aides pour supporter la hausse du coût de l'énergie



Afin d'aider les entreprises en difficulté face aux coûts de l'énergie, l'État a mis en place de nombreux dispositifs d'aides, dont le bouclier tarifaire, le tarif moyen du KWH plafonné et l'amortisseur électricité. Pour solliciter ces aides pour les mois de janvier et/ou février 2023, les entreprises doivent télécharger l'attestation sur l'honneur d'éligibilité disponible sur www.economie.gouv.fr et l'envoyer directement à leur fournisseur d'énergie avant le 30 juin.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/3KvbLfp>

L'État apporte un financement complémentaire pour la défense des forêts contre les incendies



Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, s'est réjoui de l'annonce faite le 6 mars par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, d'apporter un financement complémentaire de 7,6 millions dans le massif des Landes de Gascogne pour la défense des forêts contre les incendies. Ces fonds supplémentaires s'ajoutent aux moyens alloués à l'Office national des forêts, qui seront accompagnés de nouvelles missions de surveillance et de police.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/3Zrdd7v>



Lauréats Fonds vert : 12 projets sélectionnés en Nouvelle-Aquitaine



L'État a sélectionné 12 projets dans la région en faveur de la transition écologique, pour bénéficier du Fonds vert. Ces lauréats ont pour objectif la rénovation énergétique des bâtiments publics, le recyclage foncier, le renforcement du tri, la valorisation des biodéchets et la renaturation des villes et villages. La Nouvelle-Aquitaine dispose d'une enveloppe de 174 millions d'euros mobilisable en 2023, afin d'aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale.

Plus d'informations sur <http://bit.ly/3Uh4sLJ>



ÉCONOMIE - EMPLOI

16 nouveaux lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine



Les 16 nouveaux lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine seront accompagnés financièrement par l'État dans leurs projets innovants. Objectif : renforcer la compétitivité de notre pays et la création d'emplois. Depuis le début du plan France 2030, 144 projets ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total d'aide de 340 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation, de la souveraineté industrielle et de la formation.

Plus d'informations sur <http://bit.ly/3ob5Djx> et sur <https://bit.ly/3mqv6Ft>



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RER métropolitain : bilans des concertations préalables



Plus de 1000 contributions de citoyens et d'acteurs des territoires ont été recueillies durant les concertations sur le projet de RER métropolitain. Trois concertations ont été organisées, le projet comprenant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc. Les trois bilans de concertation ont été rendus publics et sont en ligne sur le site dédié www.projet-rer.m.

Plus d'informations sur <http://bit.ly/3KPzVBn>



CULTURE - JEUNESSE

Quatre entreprises labellisées "Entreprises du patrimoine vivant"

Entreprise du
Patrimoine
Vivant
label d'excellence



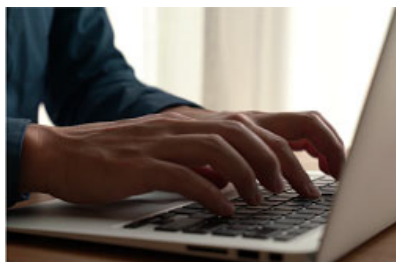
Le préfet de région Étienne GUYOT, a décerné à 4 entreprises de Nouvelle-Aquitaine le label "Entreprise du Patrimoine Vivant". Ce label récompense les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, qui se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares. 157 entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine ont reçu cette marque de reconnaissance depuis la création du label EPV en 2006.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/41ZGhon>



COHÉSION SOCIALE

Transformation publique



La préfecture de région modernise l'instruction des demandes de subventions des associations avec la solution numérique Data.Subvention développée dans le cadre du programme Beta.Gouv de la Direction Interministérielle du Numérique. Ce système permet aux agents publics de partager des informations sur les associations, afin d'améliorer l'instruction et le pilotage des demandes de subventions versées par l'État aux associations.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/3mscO6n>



L'économie néo-aquitaine se maintient au 4^e trimestre 2022



Au quatrième trimestre 2022, l'activité économique néo-aquitaine continue de progresser modérément. Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse de -0,4 % et l'emploi salarié augmente de +0,3 % par rapport au trimestre précédent. Parallèlement, le nombre d'offres d'emploi augmente de +5,2 %. La création d'entreprise est également en hausse de +5,1 % dont +5,6 % de microentreprises.

Plus d'informations sur <http://bit.ly/4036pMI>

En bref :

- La deuxième session de recrutement de policiers adjoints de la zone sud-ouest est ouverte : <https://bit.ly/40vJuu9>

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2023 en Gironde